

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6074 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : B. G. N. S. R. I. M. B. D. E. L. H. A. K. I. M.

Date de naissance : 22/03/50

Adresse : Hay Nassim Ben Y. n° 6 Bd. Abdellah Ben Taib
All. Driss Casablanca

Tél. : 0563.63.64.65 Total des frais engagés : 990,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BOUTAIR BENSARI Latifa
Rhumatologue Ostéopathe
283, Bd. Abdellah Ben Taib - Casablanca
Tél: 0522.39.99.57

Date de consultation : 29 DEC 2022

Nom et prénom du malade : Pathologie : Prothétique Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : T. B. ENSARI A. Abdellah Ben

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

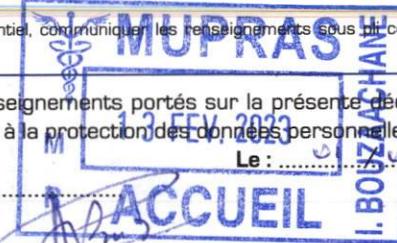
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 13 FEV 2023

Signature de l'adhérent(e) :

I. BOUZACHANE



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou Je traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Latifa BOUTAIB BEN SARI
RHUMATOLOGUE

Spécialiste des Maladies des OS
et des Articulations
Diplômée de la Faculté de Médecine
de Marseille (France)
Médecin Expert Assermenté près
les Tribunaux de Casablanca



الدكتورة لطيفة بوطيب بن صاري

إختصاصية في أمراض العظام
والمفاصل (الروماتيزم)
خريجة كلية الطب بمرسيليا
(فرنسا)

خبيرة محللة لدى المحاكم

Casablanca, le 29 DEC 2022 الدار البيضاء، في

ORDONNANCE

A: Bensari A bdelhakem

Pathologie prostatique

F- PSA اع. 19/11/2022

LABORATOIRE DU MAGHREB
DR. SEKKAL Nabil
PHARMACIEN BIOLOGISTE
233 Bd. Zerkouni - Casablanca
05 54 00 20 51 21

Dr. BOUTAIB BENSARI Latifa
Rhumatologue-Ostéopathe
233 Bd. Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél: 0522.39.99.57



مختبر المغرب للتحليلات الطبية والعلمية
LABORATOIRE DU MAGHREB
D'ANALYSES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

283, Bd. Zerkouni - 21000 Casablanca - Tél. : 05 22 39 51 00 / 05 22 39 51 31 - Téléfax : 05 22 39 51 47

Dr SEKKAL NABIL
 PHARMACIEN BIOLOGISTE
 DIPLOME D'ETUDES SPECIALES
 DE PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE
 IMMUNOLOGIE HEMATOLOGIE
 EX. : ATTACHE DES HOPITAUX DE PARIS
 CHEF DE SERVICE A LA POLYCLINIQUE CNSS

Préscripteur :

Prélévé à : 08:31:4



003001253

MONSIEUR BENSARI ABDELHAKIM

Dossier N° : 212291742

du : 29/12/2022

Page : 1

Compte Rendu d'Analyse

CHIMIE

PSA total

(Tech. Chimiluminescence COBAS 6000)

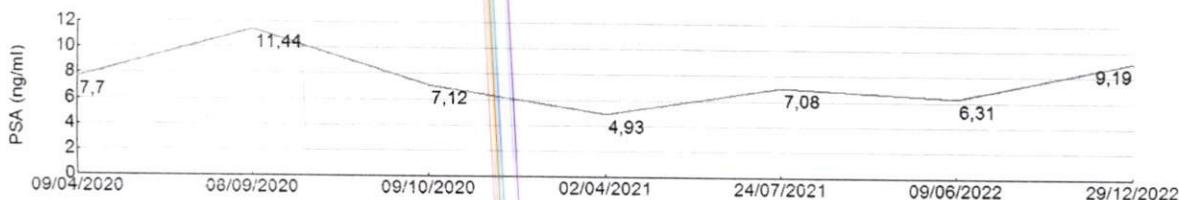
9,190 ng/ml

6,310 (09/06/2022)

Valeurs usuelles en ng/ml

Age

<40	: <1.4
40 - 50	: <2.0
50 - 60	: <3.1
60 - 70	: <4.1
>70	: <4.4



9,190
 (29/12/2022)
 6,310
 (09/06/2022)
 7,080
 (24/07/2021)
 4,930

PSA Libre

(Tech. Chimiluminescence COBAS 6000)

1,960 ng/ml

1,750 (09/06/2022)

Rapport PSA libre/total

0,21

0,28 (09/06/2022)

>0.25 Hyperplasie bénigne

0.25 à 0.10 Cancer possible, biopsie chez les sujets jeunes

<0.10 Risque important de cancer

Utilisation du ratio

Toucher rectal normal

-si PSA compris entre 4 et 10 ng/ml, le rapport est calculé.

-si PSA > 10 ng/ml, le rapport ne permet pas une meilleure discrimination, une biopsie est réalisée.

Toucher rectal anormal

-une biopsie est réalisée d'emblée; le PSA libre n'apporte rien.

NB : il est conseillé d'effectuer le dosage du PSA libre et du PSA total par la **même technique**.

212291742

LABORATOIRE DU MAGHREB
 Dr. SEKKAL Nabil
 PHARMACIEN BIOLOGISTE
 283, Bd. Zerkouni Casablanca
 Tel. 05 22 39 51 00/39 51 31



مختبر المغرب للتحليفات الطبية والعلمية
LABORATOIRE DU MAGHREB
D'ANALYSES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

283, Bd. Zerkouni - 21000 Casablanca - Tél. : 05 22 39 51 00 / 05 22 39 51 31 - Téléfax : 05 22 39 51 47

Dr SEKKAL NABIL
PHARMACIEN BIOLOGISTE
DIPLOME D'ETUDES SPECIALES
DE PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE
IMMUNOLOGIE HEMATOLOGIE
EX. : ATTACHE DES HOPITAUX DE PARIS
CHEF DE SERVICE A LA POLYCLINIQUE CNSS

Assuré

Matricule

Bénéficiaire

BENSARI ABDELHAKIM

Prise en charge N°

Prescripteur

FACTURE N° 6188

Facturé le : 29/12/2022

Analyses :

PSA LIBRE	B 250
RAPPORT PSA LIBRE/TOTALE	B 0
PSA TOTALE	B 250

Total analyses : 670,00 Dh

Prélèvements :

Sang

Total Prélèvements : 20,00 Dh

Total <>	500	Soit un montant total :	690,00 Dh
-------------	-----	-------------------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

SIX CENT QUATRE-VINGT DIX DIRHAMS

INPE : 09300 2277.

LABORATOIRE DU MAGHREB
Dr. SEKKAL Nabil
PHARMACIEN BIOLOGISTE
283, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél. : 05 22 39 51 00 / 05 22 39 51 31